

Le concours littéraire

Les quatre épreuves orales d'admission pour lesquelles sont fournies ci-après des sujets « zéro » sont l'épreuve de commentaire en littérature (coef. 8), l'épreuve de commentaire en histoire (coef. 6), l'épreuve de commentaire en géographie (coef. 6), l'épreuve de commentaire en philosophie (coef. 6). Ces quatre épreuves se déroulent dans le même laps de temps : préparation : 30 mn / présentation : 25 mn dont 15 d'exposé et 10 d'entretien.

L'épreuve de commentaire en littérature

Cette épreuve se compose d'un commentaire et d'un entretien.

Le commentaire prend appui sur un texte hors programme à dimension ou à visée argumentative (œuvre littéraire, essai, article) pour en proposer une problématique. Cette épreuve vise à évaluer l'esprit d'analyse et de synthèse, la culture littéraire, la clarté et l'aisance de l'expression du candidat. L'entretien est un temps de reprise et d'élargissement consacré à une réflexion sur le ou les textes étudiés lors de la première partie de l'épreuve.¹

L'épreuve de commentaire en histoire

L'épreuve consiste en un commentaire d'un ou plusieurs documents d'histoire contemporaine, choisi(s) soit en rapport avec le programme commun à tous les candidats au concours lettres et sciences humaines de l'ENS de Lyon, soit parce qu'il(s) correspond(ent) au niveau de culture générale historique attendu des candidats.

L'entretien est un temps de reprise et d'élargissement.²

L'épreuve de commentaire en géographie

L'épreuve consiste en un commentaire d'un ou plusieurs documents, choisi(s) soit en rapport avec le programme commun à tous les candidats au concours lettres et sciences humaines de l'ENS de Lyon, soit parce qu'il(s) correspond(ent) au niveau de culture générale géographique attendu des candidats. L'entretien est un temps de reprise et d'élargissement.³

¹ L'instruction N° 1416/ARM/RH-AT/PRH/OFF du 10 décembre 2018 apporte les précisions suivantes :

Le commentaire en littérature porte sur un texte d'une longueur moyenne de vingt à trente lignes extrait d'une œuvre littéraire de langue française du XVI^e siècle à nos jours.

La méthode est laissée au choix du candidat (commentaire organisé, lecture analytique, commentaire au fil du texte).

Le commentaire est une épreuve qui articule description, analyse et interprétation du texte.

La lecture à haute voix, soignée, met en relief les grandes inflexions de l'extrait.

Le candidat doit mobiliser ses connaissances en matière d'histoire littéraire et d'analyse stylistique en les mettant avec justesse et pertinence au service de l'interprétation. Il doit également mettre en évidence la logique et la stratégie argumentatives du texte, les moyens d'un art de convaincre et de persuader, les jeux entre l'explicite et l'implicite, les tensions et les ambiguïtés éventuelles du propos. Au terme du commentaire, le candidat s'est approprié le texte en ayant cerné l'interaction entre forme et sens.

Le choix de textes à dimension ou visée argumentative tirés de genre divers doit permettre d'aborder les grandes questions sur l'homme et la société.

² L'instruction précitée apporte les précisions suivantes :

L'épreuve a pour objet d'évaluer les connaissances, les compétences, la maîtrise du raisonnement historique et les connaissances du candidat.

Ainsi, à partir du commentaire de document(s) d'histoire contemporaine est évaluée son aptitude à présenter un exposé portant sur les grandes lignes qui se dégagent du ou des documents en les ordonnant selon un plan qu'il a choisi et présenté et dont il sait défendre l'enchaînement logique.

Une attention particulière est portée à l'adossement du raisonnement du candidat aux questions qui traversent la discipline : ainsi par exemple les débats sur la mémoire et l'histoire, la relation entre l'histoire nationale et l'histoire globale ou les territoires, leurs acteurs, leurs enjeux et leurs conflits.

Plus généralement, la cohérence de l'ensemble des éléments présentés est replacée dans le cadre de la culture historique du candidat et de son aptitude à saisir l'apport de cette discipline à l'intelligence des débats contemporains.

³ L'instruction précitée apporte les précisions suivantes :

L'épreuve a pour objet d'évaluer les connaissances, les compétences, la maîtrise du raisonnement géographique et les connaissances du candidat.

L'épreuve de commentaire en philosophie

Cette épreuve consiste en un commentaire de texte hors programme (œuvre philosophique, essai, article) suivi d'un entretien et vise à évaluer l'esprit d'analyse du candidat, sa capacité à s'interroger et à souligner les points clés, à appréhender des notions ou des problématiques dans leur contexte historique, intellectuel et culturel, à s'exprimer avec clarté, correction et rigueur, à formuler une réflexion et un raisonnement personnels.⁴

À partir du commentaire de document(s) est évaluée son aptitude à présenter un exposé portant sur les grandes lignes qui se dégagent du ou des documents en les ordonnant selon un plan qu'il a choisi et présenté et dont il sait défendre l'enchaînement logique.

Une attention particulière est portée à l'adossement du raisonnement du candidat aux questions qui traversent la discipline : ainsi par exemple les débats sur la mondialisation et ses conséquences aux différentes échelles de l'espace et du temps, le développement durable et ses modalités ou les territoires, leurs acteurs, leurs enjeux et leurs conflits.

Plus généralement, la cohérence de l'ensemble des éléments présentés est replacée dans le cadre de la culture géographique du candidat et de son aptitude à saisir l'apport de cette discipline à l'intelligence des débats contemporains.

⁴ L'instruction précitée apporte les précisions suivantes :

Le commentaire de philosophie porte sur un texte d'une longueur de vingt-cinq lignes environ et extrait d'une œuvre philosophique d'un auteur majeur de l'Antiquité, des périodes médiévales, modernes ou contemporaines.

Le texte proposé s'inscrit dans les domaines de la métaphysique, de la science, des sciences humaines, de l'art et de la technique, de la politique et du droit, de la morale.

En expliquant le texte de manière ordonnée, le candidat doit s'attacher à sa compréhension précise, pour en déterminer l'objet et pour en expliciter la portée théorique. Il veille à formuler le problème qui y est soulevé.

Ce faisant, il met en œuvre, de manière progressive et cohérente, une réflexion qui s'appuie sur une culture philosophique raisonnée et mobilisée avec pertinence. Il élabore des distinctions conceptuelles, explicite et examine des arguments pour développer un questionnement critique articulé au texte et à ses enjeux.